

AVIS



COMMUNE DE 5575 GEDINNE

Constitution d'une réserve de recrutement.

Ouvriers polyvalents

☎ 061/588 276

💬 Ginette Brichet - Directrice générale

✉ ginette.brichet@gedinne.be

Conditions

- Être belge ou citoyen de l'Union Européenne
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être de conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Être âgé de 18 ans
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Être en possession du permis de conduire minimum cat B
- Être porteur d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des ETSI

Ou

après avoir suivi les cours CTSI ou à l'issue de la 4^e année de l'enseignement secondaire (2^e degré CESDD – certificat enseignement secondaire 2^e degré).

Ou

À la personne possédant un titre de compétences de base délivré par le Consortium de validation de compétence et correspondant au niveau du diplôme du 2^e degré et en lien avec l'emploi considéré.

Ou

A la personne possédant un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le GW.

Echelle de traitement : D1 – statut RGB. / Temps plein / Travail stable et varié / Contrat à durée déterminée possibilité de prolongation – engagement immédiat

Les candidatures doivent être adressées au Collège communal soit par courrier recommandé ou être déposées contre accusé de réception - rue Albert Marchal 2 à 5575 Gedinne au plus tard pour **le lundi 5 juillet 2021** et être accompagnées des pièces suivantes :

- un curriculum vitae détaillé (avec photo si possible)
- une lettre de motivation
- un extrait du casier judiciaire daté de moins de 6 mois.
- une photocopie du permis de conduire (recto/verso)
- une photocopie du diplôme et/ou attestations.

Tout dossier incomplet à la date de la clôture de l'appel public sera considéré irrecevable.

Le profil de fonction et le détail des épreuves sont publiés sur le site internet de la commune <http://actugedinne.be> ou s'adresser à la Directrice générale @ ginette.brichet@gedinne.be ☎ 061/58 72 39.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

(s)Ginette Brichet.

Le Bourgmestre,

(s)Vincent Massinon.